

Raconte ta ville Une ville durable 2017-2018



« L'ÉCOLE CHANGE AVEC LE NUMÉRIQUE »

ARTS VISUELS DOCUMENTATION
 DROITS D'AUTEUR
 DROITS À L'IMAGE
 ÉDUCATION
 AUX MÉDIAS EXPÉRIMENTATION
 FRANÇAIS HISTOIRE
 INTERDISCIPLINARITÉ
 INNOVATION PARTENARIATS
 PÉDAGOGIE
 DE PROJET RÉSEAU SOCIAL
 COMMUN
 WEBDOCUMENTAIRE
 TICE B2I
 TRAVAIL COLLABORATIF

INTRODUCTION

L'opération « Raconte ta ville », à caractère partenarial, pilotée et accompagnée par Réseau Canopé, propose aux classes de « raconter » leur environnement proche (urbain, périurbain, rural...) sous la forme d'un webdocumentaire, à partir d'une histoire réelle ou fictive intégrant une problématique.

Tout au long de l'année, les élèves et leurs enseignants imaginent et bâtissent leur webdocumentaire, accompagnés par les Ateliers Canopé, avec le soutien de partenaires locaux.

La saison « [Raconte ta ville 2017-2018](#) », libellée « Raconte ta ville – Une ville durable » comme en 2016-2017, porte sur 5 thématiques :

1. Biodiversité en ville
2. Bonne santé et bien-être
3. Habitat
4. Ville au futur (agriculture urbaine, énergies, transport innovant, ville connectée...)
5. Établissement en démarche de développement durable (E3D)

Le présent cahier des charges indique le cadre dans lequel s'inscrira toute classe ou tout établissement qui participera à « Raconte ta ville – Une ville durable » en 2017-2018.

À noter que plusieurs enseignants, voire plusieurs classes, peuvent participer à un même projet, mais un seul enseignant doit être désigné comme coordinateur du projet et comme interlocuteur de Réseau Canopé.

PUBLICS

« Raconte ta ville – Une ville durable » s'adresse aux classes du primaire et du secondaire dans le cadre d'un projet EDD interdisciplinaire.

INSCRIPTION

Les enseignants s'inscrivent via le formulaire d'inscription disponible auprès de leur Atelier Canopé, qui sélectionnera un ou deux projets pour « Raconte ta ville – Une ville durable » et les soumettra à un comité de sélection national.

Le coordinateur du projet fournira par ailleurs :

- une présentation rédigée librement de leur projet « Webdoc – EDD » (6 000 signes max sur un recto-verso) qui fera ressortir la problématique traitée et le traitement envisagé (une première idée qui pourra évoluer) ;
- une interview audio de 1 min du coordinateur, réalisée par un élève, à propos du projet.

PRÉREQUIS

L'enseignant candidat à « Raconte ta ville – Une ville durable » doit avoir une première expérience de l'utilisation du numérique.

Pour le travail collectif en classe, il est souhaitable de pouvoir s'appuyer sur du matériel de vidéoprojection (vidéoprojecteur ou TBI).

LE PROJET

De nature interdisciplinaire et partenariale (collectivités, associations, organismes scientifiques...), le projet construit autour de l'une des cinq thématiques proposées ci-contre en introduction, a l'ambition de faciliter et motiver, auprès des élèves, l'apprentissage des connaissances inscrites dans [le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture](#).

Il se déroulera, avec les classes, de septembre 2017 à avril 2018 (limite impérative) avant de passer en postproduction, dans l'Atelier Canopé en charge de son accompagnement, en vue de sa publication sur le site « Raconte ta ville » début juin 2018, lors de la Semaine du développement durable.

Tout projet du secondaire sera porté par une équipe constituée d'au moins trois professeurs l'ayant défini collectivement. Au cycle 4 du collège, ce projet peut se dérouler dans le cadre des EPI.

Il pourra également se dérouler en lien avec des activités périscolaires pratiquées en atelier.

RESPECT DES DROITS

Il est indispensable de transmettre aux élèves les notions de droit français liées à la production et la diffusion de médias, en particulier les questions relevant du droit d'auteur et du droit à l'image.

Raconte ta ville

Une ville durable 2017-2018



L'enseignant s'appuiera pour cela sur la rubrique « [Des élèves auteurs](#) » du site « Raconte ta ville » et sur l'Atelier Canopé chargé de l'accompagnement du projet.

Par ailleurs, il s'assurera de la disponibilité des droits associés au webdoc dès le premier trimestre de l'année scolaire, afin de les remettre à l'Atelier Canopé en mars 2018.

DIMENSIONNEMENT DU PROJET

Pour une première expérience et afin d'assurer la faisabilité du projet, la durée totale du webdoc se limitera à 10 minutes (hors séquences annexes : « Crédits », « À propos »...), avec des séquences ne dépassant pas une minute.

Cela favorisera l'apprentissage, pour l'enseignant et les élèves, des différentes étapes de conception/réalisation du webdoc avec pour objectif de miser davantage sur la qualité du produit fini que sur sa durée ou sur la quantité de contenus publiés.

Pour les enseignants ayant déjà réalisé un webdoc avec leurs élèves, la durée du webdoc et le nombre de séquences pourront être plus importants. Les limites seront alors à discuter en amont du projet avec l'Atelier Canopé et le chef de projet « Raconte ta ville » afin d'en assurer, là aussi, la faisabilité.

FORMATIONS ET ACCOMPAGNEMENT

LE PROJET ET LES CONDITIONS DE SA RÉALISATION AVEC L'ATELIER

Une première rencontre entre enseignants et médiateur Canopé aura lieu en juin 2017 à l'Atelier Canopé, afin de définir le mode de fonctionnement Atelier-enseignant(s) tout au long du projet.

Elle consistera en particulier en une évaluation des besoins de la (des) classe(s) accompagnée(s) sur les phases de conception et de réalisation. Cette rencontre sera aussi l'occasion de préciser et de bien délimiter le projet.

FORMATION NATIONALE INITIALE

Un temps formatif dédié aux enseignants se déroulera sur deux journées, en octobre 2017, dans des Ateliers Canopé répartis sur le territoire.

Il a pour principal objectif l'acquisition des bases nécessaires pour démarrer le projet avec les élèves et pour s'engager avec eux dans la conception du webdoc, avant toute production de contenu.

Un temps également pour échanger avec les autres participants à « Raconte ta ville – Une ville durable » et découvrir leur projet et leur approche.

FORMATIONS EN ATELIER

Des temps de formation complémentaires pourront être proposés sur les différentes phases de production du webdoc (mise en œuvre, conception, production et traitement des contenus, intégration du webdoc). Ils se dérouleront en local dans l'Atelier ou au niveau de la direction territoriale dont celui-ci dépend.

Un accompagnement formatif par l'Atelier Canopé permettra également à l'enseignant de renforcer ses compétences tout au long du projet.

RACONTE TA VILLE : UN ESPRIT COLLABORATIF

L'enseignant aura accès au groupe Viaéduc « [Raconte ta ville – Des webdocumentaires à l'école, au collège et au lycée](#) », lieu de mutualisation et d'échange entre les enseignants, mais aussi avec l'ensemble des médiateurs Canopé participant à l'opération.

Dans un esprit de mutualisation des pratiques et pour valorisation des projets par Réseau Canopé, **chaque enseignant ou équipe enseignante inscrit à « Raconte ta ville – Une ville durable » s'engage à publier en cours de projet, sur l'étape de son choix, une libre contribution** (textuelle, audio ou vidéo) à propos du travail réalisé avec les élèves.

Ces contributions seront publiées dans le groupe Viaéduc « [Raconte ta ville – Des webdocumentaires à l'école, au collège et au lycée](#) » et possiblement utilisées pour enrichir un document de formation.

Raconte ta ville

Une ville durable 2017-2018



ÉQUIPEMENT MATÉRIEL

Pour que le projet se déroule dans de bonnes conditions sur la conception et la réalisation du webdocumentaire avec les élèves, il est souhaitable de disposer d'un équipement matériel minimum.

À savoir :

- un ordinateur principal de moins de 5 ans pour le montage du webdocumentaire, avec un écran de 17 pouces ou plus (recommandé) ;
- un scanner et une imprimante dans la classe ou dans une salle informatique facilement accessible aux élèves ;
- un tableau numérique interactif ou un vidéoprojecteur dans la classe, afin de permettre un travail collectif ;
- un appareil photo numérique pour la captation d'images ;
- un micro enregistreur type Zoom H1 ou H2 pour enregistrements, débats, interviews, prises de son, etc. ;
- une connexion internet.

Sont aussi recommandés :

- un ordinateur portable de moins de 5 ans, avec un écran de 13 pouces minimum pour les formations ou pour un travail en autonomie ;
- une caméra (ou un appareil photo numérique suffisamment performant pour réaliser des vidéos HD de bonne qualité) si des vidéos sont prévues dans le webdoc.

À noter : une partie du matériel pourra être prêtée par l'Atelier Canopé, selon ses ressources en la matière.

LE PLANNING

Les enseignants participant à « Raconte ta ville – Une ville durable » s'engagent à respecter les étapes du planning suivant.

Juin 2017 : définition des projets par les enseignants et réponse à l'appel à participation.

Juin 2017 : sélection des projets sur réponse et entretien, dans le cadre de l'appel à participation.

Juillet 2017 : annonce des projets retenus.

Sept.-oct. 2017 : formation sur deux jours à la conception/réalisation d'un webdoc avec des élèves.

Oct.-nov. 2017 : initialisation des projets avec les élèves, en relation avec les Ateliers Canopé.

Oct. 2017-avril 2018 : conception et réalisation des webdocs dans les classes, avec accompagnement par les Ateliers.

Fév.-mars 2018 : récupération par les Ateliers des droits afférents aux webdocumentaires.

Avril-mai 2018 : postproduction des webdocs par les Ateliers.

Juin 2018 : publication des webdocs par Canopé Chasseneuil sur le site « Raconte ta ville » à l'occasion de la Semaine du développement durable.

Juin 2018 : événements locaux, webradios et campagne d'information et de communication par la Dircom de Réseau Canopé, pour faire connaître et valoriser l'opération.